



Tract intersyndical Aux salarié-es de la Branche ÉCLAT, Pêche de Loisir et Familles Rurales

L'urgence c'est d'agir !

L'intersyndicale vous informe et vous prépare à une rentrée mouvementée !

Les propositions de l'employeur lors des réunions de travail de la fusion des branches Éclat, Pêche de loisir et Familles Rurales sont trop timides et absolument pas à la hauteur des enjeux de professionnalisation que nous portons collectivement.

Aujourd'hui, l'intersyndicale Éclat sonne l'alerte : il est temps de passer des paroles aux actes.

Nous, organisations syndicales représentatives des salarié-es réaffirmons notre engagement à défendre une convention collective ÉCLAT qui protège :

- tou·tes les salarié-es de cette branche (+260 000 salarié-es), que ce soit dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, de l'environnement, de la culture ;
- tou·tes les acteur·ices qui permettent aux associations de mettre en mouvement leur projet associatif, notamment sur les missions de protection, d'éducation, de pédagogie et d'émancipation auprès de tous les publics.

Nous demandons :

- un temps de travail annualisé à 1526h maximum,
- une 6ème semaine de congés payés,
- une valorisation significative des temps de déplacement, des astreintes, du travail le dimanche, et les jours fériés,
- l'instauration d'un congé menstruel et l'amélioration des congés exceptionnels légaux
- la redéfinition du travail de nuit et de ses compensations,
- la révision du forfait jours dont une amplitude de 12h maximum.

Alors que l'inflation flambe (prix du gaz, prix de l'électricité, prix de l'essence, loyers, denrées alimentaires) que le SMIC progresse en juin, et sans doute à nouveau en octobre prochain, Nous venons de vivre le 11 juin une négociation sur les salaires qui n'est rien d'autre qu'une provocation. La proposition des employeurs est de : **(Zéro) euro !**

C'est inacceptable !

Une simple réouverture de la négociation est proposée le 3 septembre. Ce jour-là, nous exigerons une réponse à la hauteur des attentes des salarié-es de la Branche Éclat.

Nous demandons :

5% d'augmentation maintenant ! pour des salaires qui permettront de vivre décemment de notre travail.



À l'État, aux départements, aux régions, aux collectivités nous disons : assez de prétextes !

Depuis des années, chaque crise, Covid, Ukraine, maintenant détroit d'Ormuz sert à justifier le gel ou pire la baisse des subventions. Pourtant, l'animation est un service public de proximité indispensable à l'épanouissement de nos enfants et de nos jeunes, à l'émancipation de tous les publics accueillis dans nos associations.

Éducation, Culture, protection de l'environnement, développement local. Toutes ces politiques doivent être financées comme essentielles !

Les salarié·es, déjà mal payé·es, ne peuvent pas être la variable d'ajustement budgétaire. Nos actions, nos métiers ne sont pas un coût mais bien un investissement et une mission de service public au service de l'intérêt général.

Il en va de la sécurité, de la pérennité de nos emplois mais surtout de la protection des publics que nous accueillons !

Nous exigeons :

- **Des moyens de la part de l'État et des collectivités pour exercer nos missions,**
- **La reconnaissance de notre savoir-faire, nos compétences,**
- **Des moyens financiers à la hauteur des projets aux enjeux sociétaux,**
- **Des salaires permettant de vivre correctement de notre travail,**

Qu'employeurs et État prennent leurs responsabilités vis-à-vis des salarié·es de la branche ECLAT.

Soutenez-nous en signant la pétition ici :

